

Dossier d'enquête publique : liste des documents consultables

Projet de centrale agrivoltaïque de Bérat

I. Dossier de permis de construire :

1. Cerfa permis de construire
2. Pièces PC 1 à 8
2. Pièce PC 2
2. Pièce PC 3
2. Pièce PC 5
3. PC 11 Étude d'impact sur l'environnement et annexes
4. PC 11 Résumé non technique de l'étude d'impact
5. Étude préalable agricole
6. Dossier projet agricole
7. Inventaires écologiques complémentaires
8. Définition et délimitation des zones humides

II. Avis de l'Autorité Environnementale et réponses :

1. Avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale du 5 mai 2025
2. Mémoire en réponse du porteur de projet à l'avis de la MRAe

III. Les avis des services consultés :

1. Avis du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) 31
2. Avis de la direction générale de l'aviation civile (DGAC)
3. Avis de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
4. Avis ENEDIS
5. Avis TEREKA
6. Avis RTE
7. Avis RTE-SIG
8. Avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) sur le permis de construire
9. Avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) sur l'étude préalable
10. Demande avis du maire de Bérat sur le permis de construire en date du 05 décembre 2025

11. Avis de la Communauté de Communes Cœur de Garonne

12. Consultation des Communes limitrophes et intercommunalité en date du 05 décembre 2025

IV. Modalités d'organisation de l'enquête publique :

1. Arrêté d'ouverture d'enquête publique

2. Avis au public

3. Textes régissant l'organisation de l'enquête publique